



REVUE DE PRESSE

Lundi 07 juin 2021

*Mobile: 0770 88 90 80
communication@capc.dz
Lotissement Sylvain Fourastier N°08 El Mouradia, Alger*

SOMMAIRE

A la Une	3
Hors hydrocarbures: hausse des exportations durant les 4 premiers mois de 2021 (APS)	3
Meilleur exportateur hors hydrocarbures : Iris décroche le trophée 2020 (El Moudjahid)	3
En prévision de l'ouverture du poste frontalier Debdeb : Une plateforme logistique export (El Moudjahid).....	5
1 500 entreprises membres de l'AGEA ont cessé ou changé d'activité : Rien ne va plus dans le BTPH (Liberté)	6
Micro-entreprises en difficulté: 336 dossiers supplémentaires validés pour le paiement des dettes (APS)	7
Entrepreneuriat vert : Le premier incubateur voit le jour (El Moudjahid)	8
Président Tebboune: Le dossier de l'usine Peugeot en maturation, le partenariat Sidal-Sanofi en cours de concrétisation (APS).....	9
Importation de véhicules neufs : le Comité chargé des agréments installé (Algérie Eco)	9
Importation de chaînes et équipements de production rénovés : de nouvelles conditions de dédouanement fixées (Algérie Eco)	10
Révision des subventions : Tebboune annonce une «réflexion nationale» (El Watan).....	12
Le Groupe Sonelgaz a réduit ses dépenses en devises de moitié en 2020 (APS)	13
Energie	14
Pour faire face au désengagement des énergies fossiles : Les producteurs africains de brut veulent créer leur banque (Reporters).....	14
Désengagement des majors des énergies fossiles : L'Algérie parmi les pays les moins résilients (Liberté).....	15
Commerce	16
Ils ont atteint un record mensuel depuis 2011 : Les prix mondiaux des produits alimentaires en forte hausse (El Watan)	16
Veille	18
Reprise des vols: nouvelle liaison Alger-Frankfurt-Alger chaque mercredi (APS)	18

A la Une

Hors hydrocarbures: hausse des exportations durant les 4 premiers mois de 2021 (APS)



Les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 64,56% durant les 4 premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'année écoulée, s'établissant à 1,14 milliards USD, selon un bilan communiqué dimanche par le ministère du Commerce.

Le montant des exportations hors hydrocarbures s'est élevé à 1,14 milliards USD durant les 4 premiers mois de 2021, en hausse de 64,56% par rapport à la même période de 2020, où elles ont atteint 694 millions USD.

La part des exportations hors hydrocarbures durant les 4 premiers mois de 2021 s'est établi à 10,54% de la valeur totale des exportations algériennes. Un total de 832 entreprises d'exportation ont concrétisé ces opérations d'export durant cette période, précise la même source.

S'agissant des plus importants produits exportés, le bilan du ministère fait ressortir que les exportations du ciment ont atteint 51,54 millions USD soit 144,45%, et celles du sucre 120 millions USD soit 44,54%.

Les exportations des dattes ont atteint 46,29% soit 25,66%, et celles des engrais 283,26 millions USD, soit 5,09%.

Les huiles et d'autres produits dérivés du charbon distillé ont atteint une valeur de 163 millions dollars, soit une hausse de 124,34%.

Selon le même bilan, l'exportation des produits alimentaires était de l'ordre de 205 millions dollars, soit une hausse de 38,52%.

Meilleur exportateur hors hydrocarbures : Iris décroche le trophée 2020 (El Moudjahid)



C'est à l'Eurl Saterex, plus connue sous le nom d'Iris, que revient le trophée de la meilleure entreprise algérienne exportatrice hors hydrocarbures 2020, décerné, mercredi soir, par World Trade Center Algiers (WTCA).

L'entreprise a affiché des résultats qui forcent l'admiration. S'exprimant lors de cette cérémonie, le vice-président du groupe IRIS, Djamel Guidoum, souligne que sa société, primée pour son activité d'exportation de pneumatiques, a vu son volume d'exportation passer de 6.000 pneus en 2019, soit 5 mois seulement après le lancement de l'exploitation du complexe de fabrication des pneumatiques, à 400.000 pneus exportés en 2020. Pour les perspectives, M. Guidoum compte passer, en 2021, à plus de 800.000 pneus exportés. Durant le premier semestre de l'année en cours, un volume de plus 300.000 pneus a été expédié. Pour atteindre une vitesse supérieure, le même responsable appelle à la levée des obstacles entravant l'acte d'exporter, notamment l'interdiction d'externaliser les investissements, et l'absence de primes à l'export. Quant au secrétaire général par intérim du ministère du Commerce, Redouane Allili, il a relevé le rôle de la diplomatie économique dans le développement des exportations et l'introduction des produits algériens sur de nouveaux marchés étrangers. Dans son intervention, il a également égrené les différentes mesures et engagements du gouvernement, lesquels portent sur la promotion de la diversification des exportations hors hydrocarbures. Il cite à ce titre la création du Fonds spécial de promotion des exportations qui se chargera de la révision des primes d'exportation, l'instauration d'une prime additionnelle pour l'exportation des produits agricoles périssables, et une autre pour chaque opération d'exportation vers les pays africains, mais aussi l'indemnité consacrée pour la création des marques commerciales et leur protection à l'étranger. De son côté, Sid Ahmed Tibaoui, CEO du WTCA indique qu'avec l'amélioration de la situation, suite à l'impact pesant de la Covid-19, «on doit créer les conditions d'une diversification rapide de notre économie et mettre en place les outils nécessaires pour l'émergence d'une nouvelle économie basée sur le savoir, la technologie, les industries structurantes et la création de champions nationaux». Cette démarche, explique M. Tibaoui, doit s'inscrire dans le cadre d'«une volonté politique forte et de la nécessaire diversification de notre économie, qui doit constituer, aujourd'hui, un objectif prioritaire du gouvernement». S'appuyant sur les chiffres des Douanes, le premier responsable du WTCA précise que les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie ont atteint plus 2,26 milliards de dollars en 2020, contre 2,58 milliards en 2019, soit une baisse de 312 millions de dollars (13%), à l'instar de beaucoup de pays en raison de la crise sanitaire. Ces exportations hors hydrocarbures représentent 9,50% du volume global des exportations algériennes, estimées à 24 milliards de dollars en 2020.

Cinq autres entreprises primées par le WTCA

Dans le même ordre d'idées, M. Tibaoui indique que la Zone de libre-échange Continentale Africaine «devrait permettre d'accélérer ce processus sachant que notre pays dispose de beaucoup de ressources pour peu que les opérateurs économiques y croient et s'organisent pour et que les pouvoirs publics continuent à faciliter les démarches et les mesures incitatives à l'export car il y va de l'avenir de notre pays». Aussi, la mise en place future de zones franches commerciales au niveau de nos frontières du sud «permettront de créer les conditions pour accélérer nos relations

commerciales et économiques avec les pays africains en général et frontaliers en particulier». Par ailleurs, il convient de préciser qu'au total, six entreprises ont été primées. Outre Iris, trois prix d'encouragement ont été attribués. Le premier est décerné à la Sarl Chloral activant dans l'exploitation de sel alimentaire, industriel et de déneigement à Biskra. Son objectif : 100 millions d'euros d'exportation en 2022. Le deuxième prix d'encouragement est revenu à Sarl Top Gloves Latex Industries spécialisée dans le domaine des dispositifs médicaux, tandis que la Sarl Gloden Seed, qui opère dans la transformation, le conditionnement et l'exportation des dattes, a emporté le 3e prix. Pour les autres catégories, le trophée de primo exportateur est décerné à la Sarl Meriplast qui développe des solutions d'emballage plastique dans l'optique du développement durable. Aussi, le Groupe Cevital a raflé le trophée Mention spéciale du jury.

En prévision de l'ouverture du poste frontalier Debdeb : Une plateforme logistique export (El Moudjahid)

Le groupe public de transport terrestre des marchandises et de logistique (Logitrans) prévoit la mise en place d'une plateforme logistique dans la wilaya d'Illizi dédiée à l'exportation en prévision de l'ouverture du poste frontalier terrestre «Debdeb» au trafic commercial, dans le cadre des efforts de promotion du produit algérien sur le marché africain, a-t-on appris samedi auprès du président directeur général (PDG) du groupe, Boualem Kini.

En marge de sa visite dans la wilaya, accompagné d'une délégation composée de partenaires économiques, M. Kini a indiqué que «le groupe s'emploie à garantir toutes les conditions nécessaires à la mise en place d'une plateforme logistique pour l'exportation, au niveau de cette région frontalière, dans l'objectif de faciliter la circulation des marchandises algériennes vers le continent africain, et contribuer à attirer les investissements, un facteur encourageant pour les exportateurs, notamment en assurant une part importante des charges du coût de prestations logistiques».

Dans le même ordre d'idées, le même responsable s'est dit «satisfait» de l'état du réseau routier et des infrastructures dont dispose la wilaya d'Illizi, qui, selon lui, «contribue à la performance logistique». «Le groupe entend, dans le cadre de la concrétisation de cette démarche stratégique de tirer profit des capacités humaines locales, ainsi que la conclusion d'accords avec l'université dans le but d'investir dans les qualifications scientifiques, notamment dans les disciplines requises par l'activité du groupe», a-t-il souligné.

De son côté, le président de la confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani, a salué les efforts déployés pour améliorer le climat d'investissement dans cette wilaya frontalière, appelant

dans le même contexte, à la nécessité de s'orienter vers des industries manufacturières en tant que «choix stratégique pour le développement de l'économie nationale». M. Ziani a, à cette occasion, mis en évidence les perspectives économiques qui devraient être réalisées en ouvrant le poste frontalier terrestre Debdeb en relançant la dynamique commerciale dans la région, la promotion des investissements d'une manière à garantir la devises et l'augmentation de la valeur des exportations nationales hors hydrocarbures.

La délégation, accompagnée des autorités locales, s'est enquis au cours de cette visite de deux jours des préparatifs en cours au niveau du poste frontalier Debdeb.

Elle a visité également la zone d'activités dans la commune d'Illizi, qui occupe une superficie de 44 hectares avec plus de 130 parcelles de terrain. Cette zone a bénéficié d'une vaste opération de réhabilitation pour un montant de 250 millions dinars.

1 500 entreprises membres de l'AGEA ont cessé ou changé d'activité : Rien ne va plus dans le BTPH (Liberté)

L'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea) déplore l'absence de plan de charge pour les entreprises locales, ainsi que les retards de paiement des situations des années 2018 à 2020.

Fragilisé par la baisse de la commande publique, le secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) n'a pas résisté à la crise sanitaire. Des centaines d'entreprises sont mises à mal. 1 500 sociétés, membres de l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea), ont cessé ou changé d'activité. C'est ce qu'a révélé, hier, le président de l'Agea, Mouloud Kheloufi, lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'association à Bab Ezzouar (Alger). L'association patronale qui a tenu, la semaine dernière, son assemblée générale ordinaire, après avoir procédé, depuis le mois d'avril 2019, à la fermeture de l'ensemble de ses structures en raison des décisions prises par les pouvoirs publics pour faire face à la pandémie de Covid-19 et limiter sa propagation, a mis en place deux commissions.

La première est chargée de faire un état des lieux de la situation des entreprises du BTPH. La deuxième devrait établir un plan de charge de l'année 2022. Dans une lettre adressée au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'organisation patronale tire la sonnette d'alarme. L'Agea évoque la fermeture de 780 entreprises, "faute de plan de charge et de non-signature des différents avenants, ainsi que les différents retards de paiement des situations des années 2018-2020".

Le président de l'organisation patronale a indiqué que son organisation comptait 1 700 membres en 2018. Le nombre d'entreprises adhérentes est tombé à 960 en 2019. L'année en cours, seules 25 entreprises se sont acquittées de leur cotisation. Mouloud Kheloufi fait état du licenciement de 250 000 ouvriers. Cette situation inquiète le président de l'Agea qui

regrette l'absence de mesures fortes en faveur des entreprises privées. "Le ministre des Finances n'a rien proposé aux entreprises privées", soutient-il. Selon lui, les mesures bancaires, fiscales et parafiscales décidées par les pouvoirs publics pour accompagner les entreprises impactées par la crise sanitaire de la Covid-19 n'ont pas été appliquées sur le terrain au niveau local. Si les banques ont consenti à rééchelonner les dettes des entreprises en difficulté, elles leur ont refusé l'accès à de nouveaux crédits. Mouloud Kheloufi a signalé, également, le refus de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) de remettre aux entreprises l'attestation de mise à jour. Pour le premier responsable de l'Agea, "seul le Président est en mesure de faire quelque chose pour la relance des entreprises". Relevant l'absence de dialogue, Mouloud Kheloufi, affirme que "la situation est devenue ingérable".

Du coup, l'organisation patronale demande, en urgence, l'installation d'un observatoire national pour les entreprises algériennes, rattaché au président de la République. L'organisation plaide, également, pour l'annulation pure et simple de la short-list des entreprises accédant aux projets et de revenir au code des marchés publics, avec la préférence de 25% pour les entreprises locales. L'Agea est convaincue que "l'annulation de la short-list, qui a vu ses limites, permettrait aux entreprises algériennes de bénéficier des marchés publics et, par conséquent, d'assurer leur survie, vu la situation actuelle du pays". Mouloud Kheloufi insiste enfin sur la nécessité d'assainir la situation des entreprises ayant des contentieux avec les services des ministères des Finances et du Travail.

Micro-entreprises en difficulté: 336 dossiers supplémentaires validés pour le paiement des dettes (APS)

L'Agence Nationale d'appui au développement de l'entreprenariat "ANADE", (ex ANSEJ) a validé 336 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des micro-entreprises en difficulté, soit plus de 59 milliards de centimes, sur 500 dossiers examinés, a indiqué samedi un communiqué du ministère délégué chargé des petites et moyennes entreprises qui a fait état de la poursuite de l'opération jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes.

Selon la même source, une huitième séance de travail de la commission de garantie s'est tenue au siège de l'ANADE, en présence des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques et de l'ANADE.

Lors de cette réunion, 500 dossiers soumis par des représentants de banques ont été examinés et 336 ont été validés pour le paiement des dettes des micro entreprises concernées avec plus de 59 milliards de centimes, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux axes stratégiques tracés pour la relance du dispositif de l'ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté en assurant le remboursement de leurs dettes ou en relançant leurs activités selon chaque cas.

Le ministère a rappelé que 152 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant en activité, pour les réexaminer et les accompagner à travers le rééchelonnement de leurs dettes et des plans de charge pour relancer leurs activités sur la base des accords conclus.

Quatre (4) dossiers ont été définitivement réglés par le remboursement de leurs dettes auprès des banques et de l'ANADE, selon la même source qui a précisé que huit (8) dossiers ont été retournés aux banques pour non-respect des conditions de paiement.

A cette occasion, le ministère a indiqué, que le nombre des micro entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés durant huit séances, s'élevait à 4.015 dossiers.

Entrepreneuriat vert : Le premier incubateur voit le jour (El Moudjahid)

Le 1er incubateur d'entrepreneuriat vert a été lancé samedi à Alger afin de contribuer à la naissance d'une économie verte et le développement de l'action de proximité vers une action entrepreneuriale contribuant à la création de la richesse et l'absorption du chômage. Le président de l'Association nationale du travail associatif, Ahmed Malha, a indiqué, lors d'une allocution qu'il a prononcée lors de l'ouverture d'un colloque national sur le rôle des jeunes, sous le thème «Les leaders des actions vertes dans le développement durable», organisé par l'Association à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, que «les jeunes ont un rôle essentiel dans la commercialisation innovante verte, comme mécanisme, à même de concrétiser une pérennité des start-up». Lors de ce colloque qui a vu la présence de plus de 50 participants de 20 associations nationales, M. Malha a révélé qu'un nombre considérable de jeunes ont bénéficié dans le cadre du micro-crédit «Angem», de financement de projets en adéquation avec l'option de l'économie verte, citant, à ce propos, le projet d'extraction d'huiles essentielles «comme un modèle réussi». A cette occasion, M. Malha a appelé les jeunes entrepreneurs à s'orienter vers le secteur de l'industrie dans le domaine de l'agriculture, estimant que ce domaine «a un avenir prometteur» et une opportunité pour les jeunes, en vue d'adhérer à l'économie verte et d'œuvrer à la relance de projets respectueux de l'environnement, notamment les projets d'investissement dans les résidus de tomates, d'olives et de raisin, étant non exploités par les fabricants.

Président Tebboune: Le dossier de l'usine Peugeot en maturation, le partenariat Saidal-Sanofi en cours de concrétisation (APS)

Le dossier d'ouverture d'une usine Peugeot en Algérie est en cours de maturation, alors que le partenariat entre Saidal et Sanofi Pasteur est en cours de concrétisation, a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans une interview accordée à l'hebdomadaire français Le Point.

"C'est (l'usine Peugeot) un dossier en maturation. Le mérite de Peugeot, c'est de ne pas avoir accepté de verser de pot-de-vin. Et pour cette raison, nous avons beaucoup de respect pour ce partenaire", a-t-il déclaré.

Seulement, a fait constater M. Tebboune, l'usine projette une production de 76.000 véhicules/an alors que l'Algérie consomme un minimum de 350.000 véhicules par an.

Il a également rappelé que l'Algérie projetait d'augmenter le taux d'intégration afférent à cette industrie à 30-35 %.

Evoquant le partenariat entre le groupe Saidal et le groupe français Sanofi Pasteur, il a noté que "80% de l'activité de Sanofi en Afrique est réalisée en Algérie", assurant "qu'il n'y a pas de contentieux avec cet associé".

Selon M. Tebboune, le partenariat entre Saidal et Sanofi Pasteur "est en train de se concrétiser". Sinon, pour d'autres entreprises françaises, comme Suez ou la RATP, les partenariats "battent de l'aile", a-t-il reconnu.

"Nous pourrions aller plus loin mais des lobbys français, très puissants, criminalisent pratiquement le fait de travailler avec l'Algérie. C'est une réalité et pas un complexe de persécution", a-t-il expliqué.

Le partenariat doit se construire d'égal à égal

Pour le président Tebboune, les relations "ne se construisent pas de souverain à suzerain, mais d'égal à égal".

"Vous avez des intérêts que nous reconnaissons, que vous défendez, et nous avons des intérêts que nous devons défendre. Il faut sortir du mythe que les investisseurs français ont été malheureux en Algérie", a-t-il soutenu.

Exemples à l'appui, il a fait remarquer que les groupes français Renault, Legrand et Schneider ont prospéré en Algérie, alors que Lafarge et Knauf ont même exporté. BNP, SG, Natexis, Crédit agricole, Air France ont acquis des parts de marché aussi, a-t-il poursuivi en rappelant que plus de 450 PME françaises sont présentes en Algérie.

"Je ne pense pas que le bilan soit aussi négatif", a-t-il commenté à propos du partenariat entre les deux pays.

Importation de véhicules neufs : le Comité chargé des agréments installé (Algérie Eco)

Les membres du comité technique interministériel chargé de l'examen du suivi des dossiers relatif à l'exercice de l'activité de concessionnaires de

véhicules neufs, son organisation et son fonctionnement ont été désigné, selon le Journal officiel n°40 daté du 31 mai 2021.

M. Hafid Tahar a été désigné président du comité et représentant du ministère de l'industrie. Le comité est constitué de 6 membres.

L'article 6 de l'arrêté stipule que « le comité ne peut siéger valablement qu'en présence de ses membres ».

Le même arrêté indique que « si le quorum n'est pas atteint, le comité se réunit dans les 4 jours qui suivent et ne peut se prononcer valablement sur les dossiers de demandes qui lui sont soumis qu'en présence d'au moins 5 de ses membres ».

L'article 3 du même arrêté indique que l'expression «agrément définitif » est remplacé par « agrément » et l'expression «autorisation provisoire » est supprimée dans l'ensemble des dispositions de l'arrêté du 19 octobre 2020. Les membres du comité technique chargé de la délivrance du fameux agrément pour l'importation des véhicules neufs vient enfin d'être installée et ce, après plusieurs mois d'attente et une longue bataille des opérateurs. Le journal officiel (JO) n°40 du 31 mai 2021.

Importation de chaînes et équipements de production rénovés : de nouvelles conditions de dédouanement fixées (Algérie Eco)



Le décret exécutif n° 21-200 du 11 mai 2021 portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production de biens et services, a été publié au journal officiel n°38.

Le décret exécutif précise que la chaîne de production est « un ensemble homogène d'équipements servant à l'extraction, à la fabrication ou au conditionnement de produits »; l'équipement de production est « tout élément permettant, à lui seul, de produire un bien et/ou un service ou pouvant être intégré à une chaîne de production »; la chaîne et équipement de production rénovés est « toute chaîne ou équipement de production ayant fait l'objet d'une rénovation certifiée et en état de fonctionnement », et l'opérateur économique est « toute société/exploitant agricole de droit algérien ayant pour activité la production de biens et/ou services ».

Le texte indique que sont éligibles à l'autorisation de dédouanement, les opérateurs économiques dûment immatriculés au registre du commerce, le cas échéant, dont l'activité est directement liée à celle pour laquelle est destinée la chaîne ou l'équipement de production rénové. »

Sont également éligibles « les opérateurs économiques dont les investissements consistent en la création, le renouvellement de la chaîne ou de l'équipement de production et/ou de l'extension des capacités de production de biens et services doivent disposer et justifier, le cas échéant, d'une infrastructure appropriée à la mise en exploitation de la chaîne ou de l'équipement importé. »

« Les équipements de transport de personnes et de marchandises sont exclus du bénéfice des dispositions du présent décret », précise la même source.

L'article 4 bis dudit décret stipule : « Sont autorisés au dédouanement les chaînes et équipements de production non couverts par la production nationale et à fort impact sur le développement économique et territorial, contribuant : à la substitution aux importations ; à l'exportation ; à l'intégration des chaînes de valeur locale ; au développement des filières stratégiques. » Les modalités de mise en œuvre du présent article sont définies par arrêté du ministre chargé de l'industrie ».

« Les opérateurs économiques doivent justifier d'une capacité d'autofinancement d'au moins 30% du coût de l'opération d'importation de la chaîne ou de l'équipement de production rénové », précise l'article 4 ter du même texte.

L'article 4 quater dispose : « Les chaînes et équipements agricoles rénovés sont autorisés au dédouanement, à l'exception des chaînes et équipements équivalents à ceux produits en Algérie, et dont la production nationale couvre les besoins du marché local ».

« Les chaînes de production rénovées, objet de la demande d'autorisation de dédouanement, doivent avoir une durée de vie minimale, après rénovation, de dix (10) années », dispose l'article 5 du décret, précisant que, toutefois, que « la durée de vie minimale, après rénovation, requise pour les chaînes, destinées à l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique et agroalimentaire, ne doit pas être inférieure à douze (12) années. »

Le même article ajoute que « l'âge des équipements de production éligibles à l'autorisation de dédouanement ne doit pas dépasser dix (10) ans, à partir de la date de leur fabrication. » « La technologie et la maintenabilité des chaînes de production rénovées doivent être prises en considération dans l'évaluation de leur durée de vie minimale, après rénovation », est-il encore précisé. « La rénovation des chaînes et équipements de production doit faire l'objet d'une évaluation de conformité par un organisme accrédité par l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) ou, le cas échéant, un organisme d'accréditation signataire d'un accord multilatéral ou bilatéral de reconnaissance d'accréditation mutuelle avec ALGERAC », indique encore le même article.

Révision des subventions : Tebboune annonce une «réflexion nationale» (El Watan)

Le président Tebboune a annoncé qu'il comptait lancer une «réflexion nationale» sur la révision des subventions étatiques, un dossier sensible et complexe, après les élections législatives et locales. «Le projet est en cours d'élaboration, j'attends l'élection des assemblées – Parlement et assemblées locales – pour entamer une réflexion nationale, notamment avec les syndicats, le Conseil national économique, social et environnemental et les élus», a indiqué le chef de l'Etat dans un entretien accordé à l'hebdomadaire français Le Point.

Les autorités ont longtemps hésité à s'attaquer à ce système, qui, via la manne pétrolière, permettait d'acheter la paix sociale. Cette réforme, certains économistes la jugent indispensable, mais d'autres estiment qu'elle est inutile, voire socialement dangereuse.

Fin 2015, le gouvernement avait déjà évoqué un ciblage des subventions. Un projet resté sans suite. Début 2016, l'Exécutif avait déjà dû augmenter le prix de l'essence et d'autres produits énergétiques, pour la première fois depuis 2005. Le gouvernement Djerad a de nouveau remis ce projet sur le tapis.

En janvier dernier, le ministre des Finances avait affirmé que la révision de la politique des subventions de l'Etat, en vue de cibler les catégories sociales qui en ont le plus besoin, interviendra au plus tard le deuxième semestre de 2021. «Il n'est pas normal que les catégories aisées acquièrent les produits subventionnés au même prix que les citoyens à faible revenu», a-t-il estimé dans une déclaration à la Radio nationale, relevant «une injustice» dans la répartition de ce soutien. «Nous œuvrons pour que le soutien de l'Etat profite aux citoyens qui en ont le plus besoin», a-t-il dit.

Dans le cadre de la refonte du système des subventions, les pouvoirs publics ont déjà sollicité l'aide technique de la Banque mondiale afin de mettre en place un système de ciblage. La loi de finances prévoit pour l'année 2021 une enveloppe de 1960 milliards de dinars, soit 17 milliards de dollars, qui sera consacrée au soutien social, selon lui.

Les finances publiques grevées

A l'heure de la chute des prix du pétrole, qui assure 60% des recettes budgétaires, le système actuel grève les finances publiques. Il pèse pour près d'un quart dans le Budget de l'Etat.

Le soutien aux produits énergétiques, à savoir les carburants, l'électricité et le gaz, se taille la part du lion dans cette politique sociale, soit environ 15 milliards de dollars annuellement. Près de 5 milliards de dollars sont injectés en revanche sous forme de subventions à l'habitat et aux formules d'accès au logement, tandis que les familles et les produits de base bénéficient d'un soutien annuel d'environ 4,5 milliards de dollars, la santé (3,2 milliards de dollars), selon des chiffres officiels.

Par ailleurs, le président Tebboune a assuré que l'Algérie demeurera un Etat social, parallèlement au projet en cours relatif à la réforme de la politique de subvention des produits de première nécessité. «L'Algérie sera un Etat

social ad vitam aeternam, parce que c'est une exigence de ceux qui se sont sacrifiés pour ce pays. La Déclaration du 1er Novembre 1954 préconisait la création d'un Etat démocratique et social.

Tel était le vœu de nos martyrs», a-t-il rassuré. Il a relevé qu'aux premières années de l'indépendance, «les millionnaires se comptaient sur les doigts d'une seule main.

Maintenant, l'Algérie compte des centaines de milliardaires», notant que «l'Etat social reste un principe valable pour les classes moyennes et démunies, mais les plus riches ne doivent plus être concernées par les subventions».

Le Groupe Sonelgaz a réduit ses dépenses en devises de moitié en 2020 (APS)



Le Groupe Sonelgaz a réduit ses dépenses en devises de moitié en 2020 en plus d'avoir baissé les coûts d'exploitation et de maintenance de 10%, a indiqué dimanche à Alger son PDG Chaher Boulakhras.

S'exprimant en marge de la tenue de l'assemblée générale de la Mutuelle générale des travailleurs des industries électriques et gazières (MUTEG), M. Boulakhras a affirmé que Sonelgaz vise à optimiser les ressources, à travers l'étude précise des dépenses et du Groupe à travers l'ingénierie financière, qu'il considère comme "une priorité" pour réduire les coûts.

Parmi les autres sources d'optimisation des dépenses, le PDG de Sonelgaz a plaidé pour un recrutement "rationnel et qualitatif".

"Actuellement, nous visons une meilleure efficacité opérationnelle tout en continuant à recruter de manière rationnelle suivant la demande qui augmente", a-t-il soutenu, rappelant que l'entreprise figure parmi les "grands employeurs du pays.

Interrogé sur les créances de Sonelgaz détenues auprès de sa clientèle, M. Boulakhras a souligné que "la problématique financière du Groupe ne se règle pas en quelques mois".

A ce propos, il a fait état d'un taux progressif de la réduction des créances, "même si elles restent, selon lui, à "un niveau encore élevé".

Par ailleurs, le premier responsable de Sonelgaz a évoqué le rôle de la MUTEG et de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), soulignant que ces deux entités font partie "des jalons pour le bien être social des travailleuses et travailleurs".

"La force du groupe Sonelgaz est l'existence de ce dialogue social de manière franche et transparente qui permet d'anticiper sur les litiges et les

conflits sociaux qui sont préjudiciables pour les entreprises", a fait observer M. Boulakhras, ajoutant que "ce climat de sérénité est le fruit de ce dialogue social à travers l'écoute et l'échange en faisant de la Fédération un véritable partenaire social".

Pour sa part, le secrétaire général de la FNTIEG, Achour Telli, a indiqué que la Fédération oeuvre à prendre en charge l'aspect sanitaire des travailleurs et de leurs familles.

Il a fait savoir que les travailleurs du Groupe ont enregistré 2.500 cas touchés par le Covid-19 et 37 décès depuis le début de la pandémie.

S'agissant des autres objectifs de la Fédération, M. Telli a évoqué durant cette assemblée générale de la MUTAG, "l'amélioration de la transparence" et la gestion de la Mutuelle ainsi que la numérisation des activités et des prestations envers les travailleurs.

En outre, le SG de la FNTIEG a relevé que les différentes commissions de la Fédération ont travaillé sur les pistes d'amélioration des prestations de la Mutuelle.

Energie

Pour faire face au désengagement des énergies fossiles : Les producteurs africains de brut veulent créer leur banque (Reporters)

En réunion, la semaine dernière au Nigeria, autour d'une table ronde dédiée à l'intégration locale dans le secteur pétrolier et gazier, les producteurs africains de brut ont débattu de la possible parade au désengagement des majors et des banques des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables. Les plus grands producteurs de pétrole d'Afrique ne prévoient pas d'abandonner de sitôt l'exploration et la production de pétrole et de gaz, étant donné la part des hydrocarbures dans le PIB, les recettes en devises et dans le budget.

Les économies des pays africains producteurs de pétrole sont réputées parmi les plus dépendantes des hydrocarbures et les moins résilientes aux chocs pétroliers. En guise de parade au désengagement des grandes firmes mondiales des énergies fossiles, les producteurs africains de pétrole et de gaz ont estimé impératif, d'abord, d'augmenter la part du produit local dans les secteurs et les chaînes de production dans les hydrocarbures. D'ailleurs, au Nigeria, membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et premier producteur de pétrole d'Afrique, où s'est tenue une table ronde dédiée au contenu local dans les projets pétroliers et gaziers, les participants ont plaidé en faveur de l'intégration locale dans le secteur des hydrocarbures aux fins de substituer, un tant soit peu, les investissements étrangers par les fournisseurs locaux de services. A cette rencontre, à laquelle ont participé le ministre nigérian du Pétrole, Timipre Sylva, le Secrétaire général de

l'Organisation des producteurs pétroliers africains (APPO), Omar Ibrahim, et des représentants d'autres producteurs africains de pétrole et de gaz, venus d'Angola, d'Algérie, d'Égypte, du Gabon, du Cameroun et du Niger, les présents ont conclu que l'augmentation de la part du contenu local dans les services pétroliers et la chaîne de production et d'approvisionnement de l'industrie pétrolière et gazière est l'un des moyens de nature à permettre aux producteurs africains de faire face au désengagement des majors des énergies fossiles. Les participants ont débattu également de l'utilité de la création d'une banque dont la mission serait de financer des projets pétroliers et gaziers dans un contexte marqué par la réorientation d'une partie des investissements des majors et des banques en faveur des énergies nouvelles. Simbi Wabote, secrétaire exécutif du Conseil nigérian de surveillance du développement du contenu (NCDMB), a déclaré lors de cette rencontre que l'Afrique pourrait avoir besoin de créer une banque continentale pour financer des projets pétroliers et gaziers maintenant que les grandes banques internationales réexaminent leur exposition et leurs engagements envers les combustibles fossiles. Avec plus de 100 milliards de barils de pétrole encore dans le sous-sol africain, la plupart des économies du Continent sont encore fortement dépendantes des revenus pétroliers. L'Afrique ne semble pas prête à renoncer à la production de ces 100 milliards de barils et à les classer comme des actifs compromis.

Désengagement des majors des énergies fossiles : L'Algérie parmi les pays les moins résilients (Liberté)

La Banque mondiale classe l'Algérie parmi les pays les moins résilients à la perspective d'un désengagement des firmes pétrolières et gazières des énergies fossiles et d'une accélération de la transition énergétique dans le monde.

Alors que les majors pétrolières et gazières accélèrent dans la transition énergétique, la pression monte d'un cran sur les compagnies nationales les moins préparées à cette tendance mondiale en faveur des énergies propres, voire sur les pays dont les économies restent fortement dépendantes des hydrocarbures. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a mis en garde la semaine dernière contre l'effet pervers de cette transition énergétique, qui semble monter en cadence, sur de nombreux pays exportateurs de pétrole. Selon les prévisions de l'AIE, la poursuite de l'objectif de zéro émission nette de CO₂ d'ici à 2050 permettrait, certes, à l'Opep de devenir encore plus dominante et de représenter plus de 50% de la production mondiale, mais ses approvisionnements se concentreraient sur un plus petit nombre de pays consommateurs. Le désengagement des majors et des États occidentaux des énergies fossiles provoquerait une chute de 75% du revenu annuel par habitant au niveau des pays pétroliers et gaziers en un peu plus d'une décennie.

Les pays les moins résilients face à cette perspective — dont les revenus issus de la vente des hydrocarbures n'ont pas été gérés de manière adéquate et efficiente en faveur de la diversification de l'économie — supporteront de plein fouet cette tendance mondiale en faveur de la transition énergétique. L'Algérie comprise. Selon un rapport de la Banque mondiale, l'Algérie, l'Irak, la Libye, le Venezuela, la Guinée équatoriale, le Nigeria, l'Iran, la Guyane, l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan sont les pays producteurs de pétrole les plus vulnérables en raison de la forte exposition de leurs économies au secteur pétrolier et gazier et un déficit criant en matière de diversification.

Conscient des risques qui pèsent sur l'avenir de son pays, pourtant riche de ses réserves prouvées de brut, le ministre irakien des Finances Ali Allaoui, a récemment averti que la poursuite de l'objectif zéro émission d'ici à 2050, adopté par les principales nations et majors occidentales, pourrait être catastrophique pour le pays. Ali Allaoui a désespérément essayé de pousser vers des réformes économiques radicales dans le but d'éviter le krach à son pays. C'est une question qui interpelle aussi l'Algérie, dont l'économie demeure fortement dépendante des devises générées par le secteur pétrolier et gazier.

L'équation est d'autant plus complexe pour le pays car l'alternative aux hydrocarbures n'est pas sérieusement prise en compte dans les calculs budgétaires et énergétiques futurs. Acculés par le désengagement progressif des énergies fossiles amorcé par les grandes compagnies, au moment où la reprise des investissements devient vitale pour de nombreux pays producteurs de pétrole et de gaz, les pays pétroliers africains tentent de trouver une parade au retrait des majors, lors d'une table ronde, la semaine dernière au Nigeria, membre de l'Opep et premier producteur de pétrole en Afrique.

Ont pris part à cette réunion des représentants du Nigeria, de l'Angola, de l'Algérie, de l'Égypte, du Gabon, du Cameroun et du Niger. Face à la perspective d'une baisse des IDE dans le secteur pétrolier et gazier, les producteurs africains de pétrole ont conclu qu'il était important d'élever les niveaux d'intégration locale dans les secteurs des hydrocarbures. Et pour faire face aux réticences croissantes à financer des projets pétroliers et gaziers, les producteurs africains de brut envisagent de créer une banque à l'échelle du continent pour financer de nouveaux projets lorsque les banques internationales refusent de les financer.

Commerce

Ils ont atteint un record mensuel depuis 2011 : Les prix mondiaux des produits alimentaires en forte hausse (El Watan)

L'Indice de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dédié aux prix des produits alimentaires, affiche sa plus forte hausse mensuelle et atteint son niveau le plus haut depuis septembre 2011.

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont enregistré, au mois de mai, leur plus forte hausse mensuelle depuis plus d'une décennie, bien que la production mondiale de céréales soit en voie d'atteindre un nouveau record, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un communiqué. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 127,1 points en mai, soit 4,8% de plus qu'en avril et 39,7% de plus qu'en mai 2020.

Une flambée des prix des huiles végétales, du sucre et des céréales est à l'origine de cette hausse de l'indice, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux des produits alimentaires les plus couramment échangés. L'indice atteint son plus haut niveau depuis septembre 2011 et ne se situe plus qu'à 7,6% de son record historique en valeur nominale. L'Indice FAO des prix des céréales a gagné 6,0% depuis avril, sous l'effet d'une hausse des prix internationaux du maïs, qui enregistrent une valeur moyenne supérieure de 89,9% à celle de mai 2020.

Toutefois, les prix du maïs ont commencé à reculer à la fin du mois de mai, principalement en raison de l'amélioration des perspectives de production aux Etats-Unis.

Les prix internationaux du blé ont, eux aussi, baissé en fin de mois, mais ont progressé en moyenne de 6,8% par rapport à avril, tandis que les cours internationaux du riz sont restés stables.

L'Indice FAO des prix des huiles végétales a grimpé de 7,8% en mai, principalement sous l'effet de la hausse des cours des huiles de palme, de soja et de colza. L'augmentation des prix de l'huile de palme s'explique par la faible croissance de la production dans les pays d'Asie du Sud-Est, tandis que la forte demande mondiale prévue, en particulier dans le secteur de l'agro-gazole, a tiré les prix de l'huile de soja vers le haut.

Huile, céréales et sucre en nette augmentation, selon la FAO

L'Indice FAO des prix du sucre est en hausse de 6,8% par rapport à avril, une augmentation principalement imputable à des retards de récolte et à des craintes concernant une baisse des rendements des cultures au Brésil, le premier exportateur mondial de sucre, même si les exportations abondantes de l'Inde ont contribué à atténuer la flambée des prix.

L'Indice FAO des prix de la viande a progressé de 2,2% par rapport à avril, les cours de tous les types de viande ayant augmenté en raison de l'accélération des achats à l'importation en Chine, ainsi que de la hausse de la demande interne de viande de volaille et de porcins dans les principales régions de production.

L'Indice FAO des prix des produits laitiers a enregistré une hausse mensuelle de 1,8%, affichant une valeur moyenne supérieure de 28% à celle de l'année dernière à la même période. Cette hausse est due à la vigueur de la demande à l'importation de lait écrémé en poudre et de lait entier en poudre.

Les prix du beurre ont, quant à eux, reculé pour la première fois depuis près d'un an, sous l'effet de l'augmentation des disponibilités exportables en Nouvelle-Zélande.

Veille

Reprise des vols: nouvelle liaison Alger-Frankfurt-Alger chaque mercredi (APS)



La Compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé l'ouverture de la vente de billets sur la ligne Alger-Frankfurt-Alger, dans le cadre de l'ouverture partielle des frontières et la reprise des vols internationaux. Cette nouvelle liaison est prévue tous les mercredis, a souligné la compagnie nationale dans une publication sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, affirmant que "l'ensemble de son personnel demeure mobilisé et pleinement engagé pour servir au mieux ses clients". Toutefois, ajoute la même source, les vols actuellement autorisés sur la Tunisie, la France et la Turquie enregistrent "une saturation temporaire". A rappeler que la reprise des vols d'Air Algérie s'est effectuée à partir du 1 juin en cours.

Les vols déjà assurés sont : Constantine-Tunis-Constantine tous les vendredis, Alger-Istanbul-Alger (tous les dimanches), Alger-Paris (ORLY)-Alger (tous les mardis et jeudis), Alger-Marseille-Oran (tous les samedis) et Alger-Barcelone-Alger (tous les mercredis).